

**7.4. Demande d'acceptation de dérogation mineure, PIIA et lotissement**

a) Pour le lot 6 242 617 (rue Théophile-Brassard)(lotissement)

**7.5. Demande d'approbation de PIIA seulement**

a) Pour le 28, rue Louis-Adam (habitation unifamiliale isolée);

b) Pour le 96, chemin Rivière-Delisle Nord.

**7.6. Demande d'approbation de lotissement seulement**

a) Projet domiciliaire « Le 385 » (chemin du Fleuve près de la rue Marlène)

**8. SERVICES DU GÉNIE**

AUCUN SUJET

**9. COMMUNICATIONS, CULTURE ET LOISIRS**

a) Autorisation. Demande de subvention dans le cadre du Fonds « En Montérégie, on bouge! »

**10. BIBLIOTHÈQUE**

AUCUN SUJET

**11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

AUCUN SUJET

**12. TRAVAUX PUBLICS**

AUCUN SUJET

**13. AUTRES SUJETS (s'il y a lieu par les membres du conseil)**

**14. PÉRIODE DE QUESTIONS (sans public admis)**

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**



## **ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire**

**8 février 2022**

# **PROJET**

# PROJET

1. **Mot de bienvenue**
2. **Rétrospective des affaires du mois janvier 2022**
3. **Validation et adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des procès-verbaux des séances :**
  - a) Ordinaire du 11 janvier 2022;
  - b) Extraordinaire du 25 janvier 2022.
5. **Administration générale et greffe**
  - a) Autorisation de signature. Acte de servitude – borne de recharge – Hydro-Québec ;
  - b) Autorisation de signature. Acte de servitude de passage. Lot 4 053 775 (chemin accès) à la caserne incendie de la Ville de Coteau-du-Lac ;
  - c) Demande au ministère des transports du Québec. Sortie 17 de l'autoroute 20.
- 5.1. **Gestion contractuelle**
  - a) Lancement d'appel d'offres. Services professionnels pour la préparation des plans et devis pour les travaux de réfection des rues du parc Industriel ;
  - b) Lancement d'appel d'offres. Services professionnels pour la préparation des plans et devis pour les travaux de mise à niveau des stations de pompage des Abeilles et Armand avec génératrices ;
  - c) Lancement d'appel d'offres. Achat d'une nouvelle génératrice extérieure à l'hôtel de Ville ;
  - d) Lancement d'appel d'offres. Remplacement de la motopompe et installation d'une nouvelle génératrice à l'usine de filtration ;
  - e) Lancement d'appel d'offres. Fourniture et installation d'un méga dôme ;
  - f) Octroi. Contrat pour le marquage sur chaussées;
  - g) Rejet. Contrat pour la collecte et le déchetage des branches;
  - h) Acceptation. Contrat pour la collecte et la disposition des feuilles et résidus verts;
  - i) Acceptation. Contrat d'achat regroupé. Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour l'acquisition de véhicules légers.
- 5.2. **Ressources humaines et structure administrative**
  - a) Dépôt du rapport du mouvement de personnel du 12 janvier au 8 février 2022;
  - b) Nomination. Agente de bureau au soutien administrative.

## 5.3. **Procédures relatives aux règlements**

- a) Avis de motion et dépôt du projet de règlement. Règlement d'emprunt modifiant le règlement d'emprunt no EMP-336.
- b) Dépôt. Projet de règlement no 348 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ;
- c) Dépôt. Projet de règlement no 349 sur le traitement des élus municipaux de la Ville de Coteau-du-Lac;
- d) Adoption. Second projet du règlement de zonage no URB 300.30 modifiant le règlement de zonage URB 300 afin de créer une nouvelle zone C-405 à même la zone H-012 (secteur du salon funéraire sur le chemin du Fleuve et de la rue des Abeilles), de modifier les limites de la zone C-401 (secteur chemin du Fleuve entre les adresses civiques 303 et 327) et de modifier la grille des usages et des normes C-403 (secteur chemin du Fleuve entre la rue Blanchard au 308 chemin du Fleuve).

## 6. **Trésorerie**

### 6.1. **Rapport des dépenses payées**

- a) Dépôt des dépenses payées du mois de janvier 2022.

### 6.2. **Contribution municipale**

- a) Contribution municipale. Entretien de la piste cyclable Soulanges – saison 2022;

## 7. **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

### 7.1. **Réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

- a) Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU tenue le 2 février 2022.

### 7.2. **Demande d'acceptation de dérogation mineure seulement**

- a) Pour le 52, rue Guy-Lauzon;
- b) Pour le 18, rue Le Boisé;
- c) Pour le 35, rue Jacques-Poupart;
- d) Pour le 100, rue Leroux;
- e) Pour le 271, chemin du Fleuve

### 7.3. **Demande d'acceptation de dérogation mineure et PIIA**

- a) Pour le 344, chemin du Fleuve (enseigne);